

## Compte rendu de la Commission Communale d'Accessibilité des personnes Handicapées du

Mardi 12 juin 2018

### **Etaient Présents :**

**Elus :** Monsieur le Maire Mesdames BOYER Noëlle et Bonnet Catherine

**Associations :** Madame Destic (APAJH) Messieurs Tulet André (association Genyer Mas de La tour) et Quercy Bernard (APF).

**Services :** Messieurs FICHET Fabrice (Bâtiments) LAGARDE Jean-Marc ( Délégué handicap).

**EXCUSES :** Messieurs Munte (adjoint à la sécurité voirie stationnement) Soulat (association Lamourous) Lafage (Proximité) Mesdames Duranceau (tourisme et handicap) Billard (France Alzheimer)

**Rapporteur :** Monsieur LAGARDE .

Mot d'accueil de Madame BOYER et présentation de l'ordre du jour. Un Powerpoint de présentation accompagnant les différents points à l'ordre du jour est lancé.

### 1/ Présentation du rapport annuel

Ce rapport après communication au conseil municipal sera transmis à la Préfecture.

En résumé quelques éléments chiffrés à retenir : 88% des bus sont accessibles, 100% des navettes, 4,26 % des PMR par rapport au parc total de surface des places de stationnement, 75% des écoles primaires accessibles, 50% des piscines accessibles.

### 2/ Bilan des travaux 2017

Liste des rues et zones qui ont été rénovées.

Stade Desprat

Abaissés de trottoir à ste Valérie

### 3/ PMR

Bilan des relocalisations (rue Victor Hugo)

### 3 / Les ERP

Le registre des ERP est consultable en ligne sur les pages handicap de la ville.

Monsieur Fichet fait un rappel sur les agendas programmés d'accessibilité qui ont été accordés sur 9 ans pour la ville et 6 ans pour le Grand Cahors.

### 4/ Journée du handicap : compte rendu photographique

5 / Questions diverses :

- Il faut mettre une signalétique handicap sur les toilettes de Desprat
- Il faut mettre un abaissé de trottoir place Imbert en face du passage piéton. Car les voitures se garent logiquement là où est le bateau et les piétons doivent franchir le seuil de trottoir, c'est impossible en fauteuil et avec un caddy de courses également.

A 11H 30 l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.